Mélanges

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau**

Band (Jahr): **5 (1895)**

PDF erstellt am: **20.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

MÉLANGES

La nouvelle monnaie française. — En 1892 déjà, M. Roger Marx, remarquait que la troisième République ne possédait pas de monnaie distincte :

« Nos pièces d'or, disait-il, montrent une allégorie d'Augustin Dupré, « vieille d'un siècle; quant à la tête de république, qui orne notre « monnaie d'argent et de bronze, elle ne remonte pas moins loin qu'à « Oudiné et date de 1848; pendant que nous nous complaisons à de « tels anachronismes, notre école de gravure est plus florissante que « jamais et l'étranger même vient lui demander le modèle de ses mon- « naies! »

Le distingué écrivain entreprit une vigoureuse campagne pour mettre un terme à cet état de choses et doter la République d'une monnaie digne d'elle. Le directeur de la Monnaie — c'était alors M. Ruau — envisagea avec inquiétude ces projets de réforme; mais ses successeurs en comprirent la nécessité et l'on vit bientôt des ministres tels que MM. Peytral et Poincaré se montrer partisans de la modification des anciennes effigies.

Quatre ans se passèrent néanmoins. Le ministre actuel des finances, M. Doumer, qui se rappelait avoir été le directeur du *Voltaire* dans lequel M. Marx avait commencé sa campagne, s'est préoccupé de la réalisation des vœux de son ancien collaborateur. Il s'est entendu avec son collègue de l'instruction publique; la direction des beaux-arts a demandé des modèles aux principaux médailleurs, et l'on peut dès aujourd'hui applaudir au succès de cette affaire. C'est M. Chaplain qui gravera la monnaie d'or, M. Roty la monnaie d'argent, M. Daniel Dupuis la monnaie de bronze. Il est évident que l'on ne retirera pas de la circulation les espèces en cours; c'est au fur et à mesure des besoins que des émissions au type nouveau seront décrétées. Il est probable que nous verrons les nouvelles pièces vers la fin de 1896.

D'autre part, il est fortement question de créer une pièce de 2 $^1/_2$ centimes en cuivre (poids : 2 gr. 50, diamètre : 22 $^1/_2$ millimètres), au

même titre que les autres pièces de bronze, dont la nécessité se fait constamment sentir pour les petits payements pour lesquels le *payant* est trop souvent obligé de donner un sou, faute de pièces de moindre valeur.

Numismatique des tirs suisses. — L'excellent catalogue publié par M. Paul Strœhlin dans son *Annuaire numismatique suisse* (1re année, 1894-1895, p. 153 et suiv.) a attiré l'attention sur les innombrables pièces gravées pour nos tirs fédéraux, cantonaux et locaux et donné lieu à quelques découvertes. Voici entre autres deux jetons qui n'avaient pas encore été décrits :

1. ❀ AMTSSCHÜTZEN GESELLSCHAFT Croix fédérale rayonnante bordée d'un double trait, sur la branche horizontale de laquelle on lit en lettres incuses : ENTLEBUCH

℞. Ecu aux armes d'Entlebuch posé sur un faisceau de licteur surmonté d'un chapeau à plumes, deux carabines en sautoir, une branche de laurier et une branche de chêne formant couronne. Grènetis. Diam. : 0,020. Laiton.

Il existe une variété avec, au droit, des lettres plus grandes, une croix plus massive et, de plus, une bordure de filets croisés.

2. ❀ Entre deux grènetis : SOCIÉTÉ DE TIR ❀ En sens inverse : MOUDON

℞. Ecu aux armes de la ville de Moudon sommé d'une étoile et flanqué d'une branche de chêne et d'une branche de laurier. Grènetis. Diam. : 0,020. Laiton.

L'auteur du catalogue précité sera reconnaissant à toutes les personnes qui pourront lui fournir des pièces inédites ou de nouveaux renseignements.